

Journée des opérateurs Natura 2000

Point information

Mise à jour des Formulaires
Standard de Données (FSD)

31 mai 2017



Crédit photo : Serge Dolik, DDT 68



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Le FSD : la « carte d'identité » du site Natura 2000

- Regroupe les principales informations administratives du site Natura (*superficie, désignation, localisation etc.*) et surtout les données « habitats » et « espèces »

The screenshot shows the FSD interface for site FR4100222 - LAC DE MADINE ET ÉTANGS DE PANNES. It includes a search bar, a list of data categories (Description, Habitats, Espèces, etc.), and a detailed list of habitats with their characteristics and conservation status.

FR4100222 - LAC DE MADINE ET ÉTANGS DE PANNES

Site de la directive "Habitats, faune, flore"
Base de référence : septembre 2016.
Mise à jour annuelle de la liste SIC - publication au JO UE : 26/11/15 (à partir de la base : septembre 2014)

— Nouvelle recherche

Téléchargez le formulaire Standard de Données du site Natura 2000 au format PDF

Téléchargez les données du site Natura 2000 au format XML

Cartographie du site Natura 2000

Liste des habitats

- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (44,04 ha)
Représentativité : Bonne
Superficie relative : 2% ≥ p > 0
Conservation : Bonne
Globale : Bonne
- 9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et méditerranéennes du *Carpinus betuli* (190,84 ha)
Représentativité : Bonne
Superficie relative : 2% ≥ p > 0
Conservation : Bonne
Globale : Bonne
- 3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (146,8 ha)
Représentativité : Bonne
Superficie relative : 2% ≥ p > 0
Conservation : Bonne
Globale : Bonne
- 9130 - Hétraies de l'*Asperulo-Fagetum* (29,36 ha)
- 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'*Hydrochariton* (807,4 ha)

- Disponible sur le site de l'INPN : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>

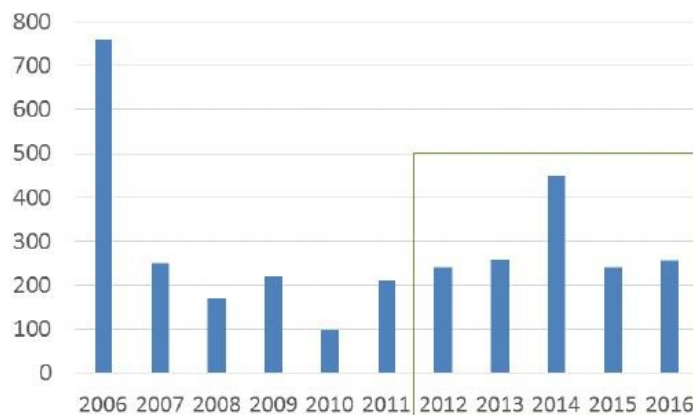
Rappel...

Pourquoi mettre à jour les FSD ?

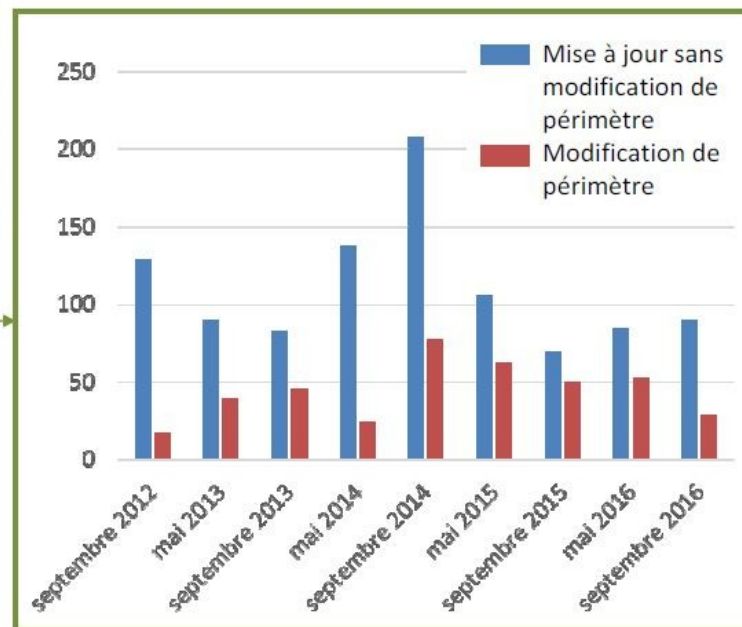
- **Envoi Base Natura 2000 2x/ an :**
 - Renseigner l'Europe sur l'état du réseau Natura 2000 français
- **Rapportage article 17 DHFF / article 12 DO**
 - Tout les 6 ans (2012-2017) :
 - Évaluer les statuts et les tendances des espèces et types d'habitats
- **Mise à jour :**
 - Sur la base des inventaires réalisés ;
 - Pour corriger les erreurs d'identification ;
 - Pour s'adapter aux évolutions de l'outil de saisie ;
 - Pour suivre l'évolution des milieux ...

Mise à jour des FSD : Diagnostic du MNHN

Historique des transmissions de FSD au MNHN



-> 5% des FSD transmis chaque année, mais rarement mise à jour complète



→ Un réel besoin de mise à jour des FSD sur le territoire

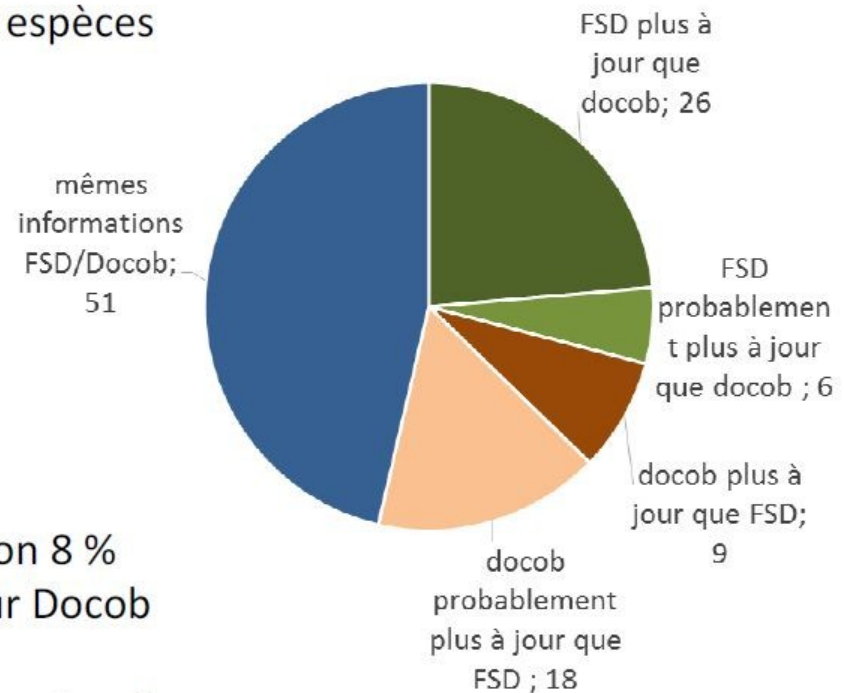


PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Mise à jour des FSD : Diagnostic du MNHN

Comparaison des données FSD et Docobs

- 5 sites DHFF sélectionnés aléatoirement pour chaque région
- Comparaison occurrences habitats et espèces d'intérêt communautaire



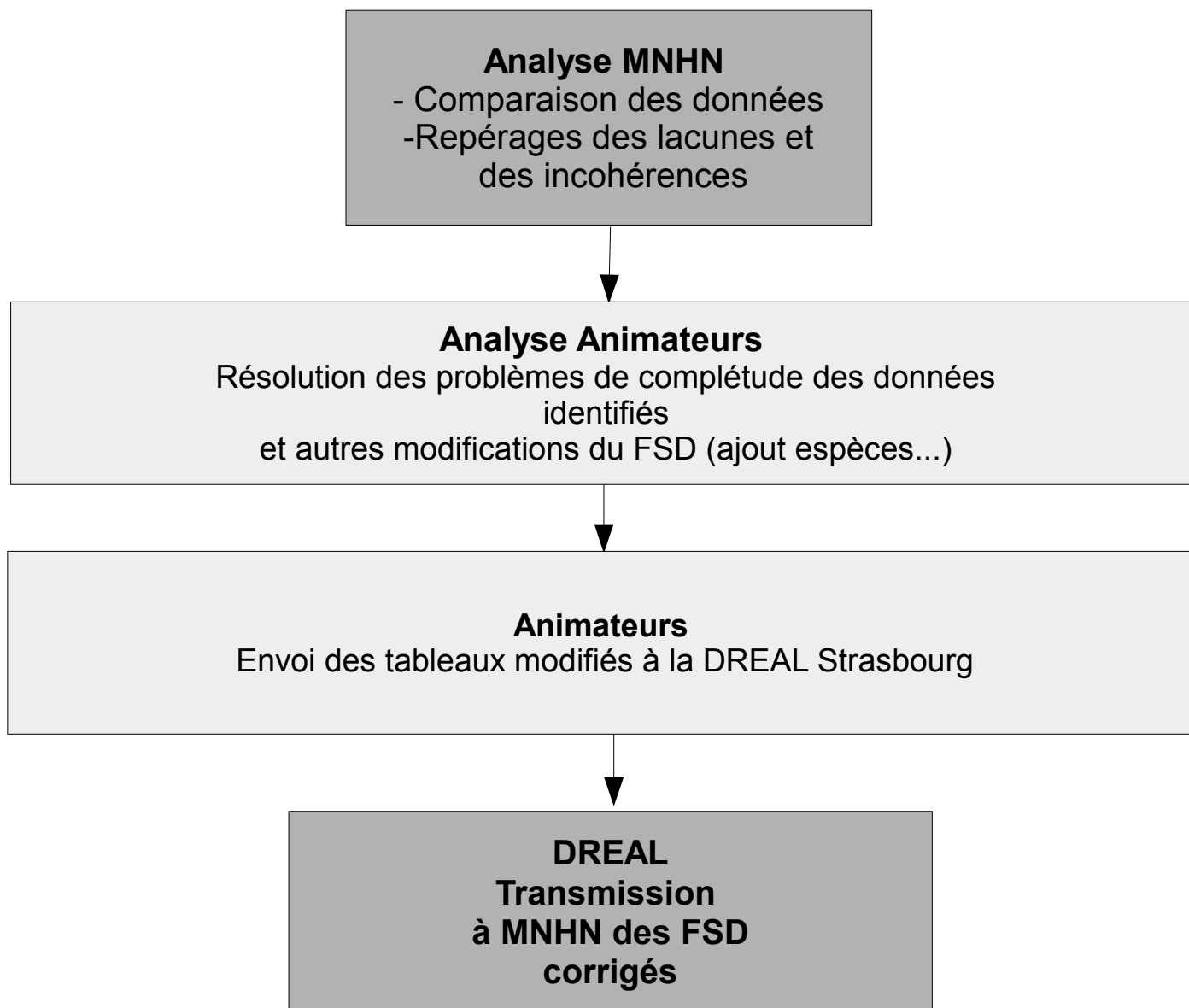
➤ Résultats

- Différence moyenne de composition 8 %
- Niveau de mise à jour proches pour Docob et FSD
- Marge de mise à jour pour 25 % des sites ?

Mise à jour des FSD : Diagnostic du MNHN

- **Pistes d'amélioration sur la complétudes des champs :**
 - Colonne obligatoire (*) non renseignée (*qualité des données ...*)
 - Habitats : colonne « superficie de l'habitat sur le site » ne peut être nulle
 - Espèce : incohérence dans le type de population
- **Pistes d'amélioration des données espèces :**
 - Travail du MNHN sur 3 bases de données naturalistes
 - Données INPN
 - Données rapportage article 17 (période 2007-2012)
 - Données ABDASM
 - Identification des incohérences entre la base Natura 2000 et les autres données

Procédure de MAJ des FSD



Calendrier

- **12 avril** : Demande de mise à jour des FSD par la DREAL aux animateurs
- **30 Juin** : Date limite de retour pour les animateurs
- **Juillet** : Insertion des modifications / mises à jour dans le logiciel en ligne (DREAL)
- **Août** : Transmission au MNHN
Validation des mises à jour par le MNHN
- **Septembre** : Envoi à la commission

FIN

Merci de votre attention



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr